

Entre **NOUS**

Le journal interne de la ville d'Osny



En coulisse

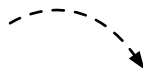
Immersion dans le quotidien des ATSEM

Quoi de neuf ?

Un audit organisationnel pour préparer l'avenir

Parole à

Vincent Ibrelisle, agent et Maire de Cormeilles-en-Vexin

**En coulisse**Immersion dans le quotidien des ATSEM · **3****Quoi de neuf ?**Le congé supplémentaire de naissance · **4**Septembre turquoise · **4**Mouvements et concours · **5**Un audit organisationnel pour préparer l'avenir · **5**Élections professionnelles : engagez-vous · **5**Les tickets resto passent à 8 € · **5**L'équipe Osny running team au top · **6**En bref · **7****Parole à...**Vincent Ibrelisle, agent et Maire de Cormeilles · **7****Le B.A.-BA du fonctionnaire**Bulletin de salaire : décryptage partie 2 · **8****So green**David Duval teste la mallette Whattscope · **9****Clic droit**Les réflexes numériques à adopter · **9****Pause détente**Retour sur la soirée du personnel · **10**Diététique : les conseils de Yann · **11**Les nouvelles de l'Amicale · **11**Les conseils de la MÉMO · **12****Chères collègues, chers collègues,**

Cette nouvelle édition de notre lettre interne met à l'honneur celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien. À travers notre immersion dans le métier d'ATSEM, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir un métier essentiel, exercé avec engagement, bienveillance et professionnalisme auprès des plus jeunes Osnysois. Une belle occasion de mettre en lumière des missions parfois méconnues mais indispensables au bon fonctionnement de notre collectivité.

Parce qu'une collectivité évolue en permanence, cette rentrée est également marquée par plusieurs actualités importantes qui concernent directement notre vie professionnelle. Nouveaux dispositifs comme le congé supplémentaire de naissance, revalorisation des tickets restaurant ou encore la mobilisation de la ville autour de la campagne Septembre Turquoise : autant d'informations utiles qui témoignent de l'attention portée à la qualité de vie au travail et à l'accompagnement des agents tout au long de leur parcours.

Dans cette dynamique d'amélioration continue, nous lancerons prochainement un audit organisationnel. Cette démarche vise à mieux comprendre nos modes de fonctionnement, identifier nos forces et nos marges de progression et préparer collectivement l'avenir de notre administration. Chacun pourra contribuer à cette réflexion. De la même manière, les prochaines élections professionnelles constitueront un moment important de la vie démocratique de notre collectivité. Elles permettront à chacun de prendre part à la représentation du personnel et au dialogue social qui nous rassemble.

Cette lettre est aussi l'occasion de valoriser les talents et les engagements qui s'expriment au-delà des missions quotidiennes. Vous découvrirez le parcours de Vincent Ibrelisle, agent municipal et maire de Cormeilles-en-Vexin, ainsi que les belles performances de l'équipe Osny Running Team lors de la 30^e édition des Foulées osnysoises, le 24 mai dernier. Ces parcours illustrent la richesse des femmes et des hommes qui composent notre collectivité.

Enfin, vous retrouverez vos rubriques habituelles consacrées à l'information pratique RH, avec notamment, le décryptage du bulletin de salaire, et du côté de la rubrique « Pause détente », le retour sur la très belle soirée du personnel ou les actualités de l'Amicale : autant de sujets qui participent à renforcer notre culture commune et les liens qui nous unissent.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous remercie, une nouvelle fois, pour votre engagement quotidien au service des habitants.

Corentin Moncomble

Directeur général des services

N°56 - juillet 2026

Édité par la direction de la Communication

Directeur de la publication : Laurent Achite-Henni

Rédactrice en chef : Cécile Dyskiewicz

Comité de rédaction : Isabelle d'Amiens-Rolland, Maud

Jugdé, Aurélie Hanckowiak, Frédérique Behr

Mise en page : Lily Dubois

Crédits photos : photothèque municipale sauf mentions contraires

Création : agence-waow.com.

Contact : direction de la Communication

01 34 25 42 20 ou communication@ville-osny.fr



ATSEM

8

Emploi du temps d'une Wonderwoman !

Bienvenue dans le marathon quotidien de nos 25 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Réparties sur 6 écoles maternelles, elles relèvent chaque jour 1000 défis pour les petits de 3 à 5 ans, 4 jours par semaine de 8h à 17h30.



1



2



3



4



5



6



7

(1) Après leur arrivé à 8h et la préparation de la classe, Nathalie et Alexandra accueillent les familles à l'École Yves Le Guern. **(2)** Jusqu'à 11h30, Julie travaille en classe, en binôme avec l'enseignante Angélique Hourdin de l'École Saint Exupéry. **(3)** Lors des récrés de 10h et 15h, les unes préparent la séance suivante ; les autres veillent sur la cour et soignent les bobos, comme ici, Carole, aux Vignes. **(4)** Silvia fait grimper les élèves d'Immarmont dans le bus, direction la cantine. **(5)** À l'École Saint Exupéry, Nadine encadre le repas de 12 enfants. **(6)** À 15h30, réveil des petits, passage aux sanitaires, puis atelier calme avec Sandra de l'École Lameth. **(7)** C'est « l'heure des parents », mais la journée n'est pas finie pour les ATSEM ! Jusqu'à 17h30, Fatouma nettoie les locaux de l'École Paul Roth et assure les lessives pour que bavoirs et couettes soient impeccables ! Pendant les congés scolaires, les ATSEM désinfectent locaux, jouets et matériel pédagogique. **(8)** En mars, la journée des ATSEM souligne l'importance de leurs incalculables missions quotidiennes.

Congé supplémentaire de naissance

Envie de concilier vie professionnelle et vie familiale ? C'est possible !

Le congé supplémentaire de naissance permet aux parents de disposer d'un temps supplémentaire auprès de leur enfant et de préparer la reprise de leur activité dans les meilleures conditions.

Ouvert aux agents titulaires, stagiaires, ou contractuels, ce congé peut être pris à l'issue du congé maternité ou paternité, dans un délai de 9 mois après la naissance ou l'accueil de l'enfant*. Flexible, vous pouvez le répartir sur un mois, deux mois, ou sur deux périodes d'un mois non consécutives et les deux parents peuvent le prendre simultanément ou en alternance.

Attention : il ne se substitue pas au congé parental et a un impact sur la rémunération (70% du traitement le premier mois, puis 60% le second mois, sauf SFT et indemnité de résidence).

Comment en bénéficier ?

Il suffit d'informer le service RH un mois avant le début souhaité du congé, en précisant ses dates et les modalités de prise (fractionnée ou non).

Ce délai de demande est réduit à quinze jours lorsque qu'il succède à un autre congé lié à la naissance.

**Pour les enfants nés ou accueillis entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2026, ou dont la naissance était prévue en 2026, mais prématurés, vous pouvez bénéficier de ce dispositif à compter de 1^{er} juillet 2026.*

 grh@ville-osny.fr



Septembre Turquoise

Osny se mobilise pour la lutte contre les cancers gynécologiques !

Cette année, la Ville d'Osny s'engage pour la première fois dans l'opération nationale « Septembre Turquoise », le mois de sensibilisation dédié à la lutte contre les cancers gynécologiques.

Chaque année en France, plus de 15 000 nouveaux cas de cancers gynécologiques sont diagnostiqués. Ces cancers concernent notamment le col de l'utérus, l'ovaire, l'endomètre, la vulve ou encore le vagin. Cette mobilisation nationale vise à mieux informer le public, encourager le dépistage précoce et soutenir la recherche médicale.

Pendant le mois de septembre, une communication de sensibilisation sera mise en place à Osny afin de faire connaître cette cause encore trop méconnue et rappeler l'importance de la prévention.

Les agents invités à porter du turquoise

En interne, les agents municipaux sont invités à participer à cette mobilisation en portant une touche de turquoise le 24 septembre. Un vêtement ou un accessoire permettront d'afficher collectivement notre soutien aux personnes touchées par ces cancers et de contribuer à faire passer le message de prévention.

« Au travers cette initiative, la Ville souhaite affirmer son engagement en faveur de la santé publique, de la solidarité et de la sensibilisation autour des enjeux de prévention » conclut Isabel Ribeiro Pais, adjointe au maire déléguée à la santé, notamment.



Perspectives

Un audit organisationnel pour préparer l'avenir

La Ville lancera prochainement un audit organisationnel afin de prendre du recul sur son fonctionnement et d'identifier les leviers permettant d'améliorer encore notre efficacité collective.

Cette démarche a pour objectif de mettre en lumière nos points forts, les pratiques qui donnent satisfaction, mais aussi les pistes de progression qui pourraient faciliter le travail au quotidien et accompagner les évolutions de la collectivité. Parce que les agents sont les mieux placés pour parler de leur métier et de leurs conditions de travail, ils seront pleinement

associés à cette réflexion à travers différents temps d'échange et de concertation.

L'audit s'inscrit dans une logique d'amélioration continue : mieux comprendre notre organisation aujourd'hui pour construire ensemble la collectivité de demain.

Vie de la collectivité

Élections professionnelles : engagez-vous !

Le 10 décembre 2026, les agents éliront leurs représentants du personnel pour siéger au CST (Comité social et territorial) et à la F3SCT (Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail), deux instances essentielles au dialogue social, à l'organisation des services et aux conditions de travail. Les listes de candidats (5 titulaires et 5 suppléants) doivent être déposées avant le 29 octobre.

Vous souhaitez vous investir pour l'intérêt collectif et représenter vos collègues ? N'hésitez pas à contacter Virginie Lourenço (par mail) si vous avez des interrogations.

Et pour savoir + lisez l'article de l'Intranet en flashant ce Qr-code :



Tickets resto

Un p'tit coup de pouce en plus !

À partir du 1^{er} juillet, la carte titre restaurant passe de 6 € à 8 € par jour. Comment faire pour connaître les conditions d'attribution ou les modalités ?

Deux possibilités : soit *via* l'intranet, soit en contactant Adeline Montassier à la Direction des Ressources humaines au **01 34 25 42 14** ou sur **grh@ville-osny.fr**.

Mouvements et concours

Bienvenue à...

Élodie Thabourey, directrice de cabinet.

Michaël Hautereau, agent logistique, Direction des Services techniques.

Laëtitia Firoaguer, animatrice jeunesse et référente CMJ, Direction Sport, jeunesse, vie des quartiers et vie associative.

Janyce Chef, gestionnaire paie et carrière, Direction des Ressources humaines.

Les mouvements

Maïder Haukenhan est devenue responsable carrière, paie et absentéisme.

Sébastien Leffondre est maintenant technicien bâtiments.

Yohann Gainche est maintenant responsable de la régie bâtiments.

Caroline Petit a intégré l'équipe du CCAS en tant que gestionnaire accompagnement social.

Félicitations à...

Alexandra Bois, qui a réussi le concours d'ATSEM, **Laurie Bouquet** celui de rédacteur, **Idriss Hocianat** celui d'animateur et **Yann Le Jehan** celui de rédacteur principal.



Foulées osnysoises

Les agents de l'Osny Running Team relèvent le défi

Le 24 mai dernier, les Foulées osnysoises ont célébré leur 30^e édition. Plus de 500 coureurs ont participé à cet événement emblématique, marqué cette année par la création d'une nouvelle épreuve de 21 km.

Parmi les participants, plusieurs agents municipaux ont formé l'équipe Osny Running Team pour prendre le départ. Pour Angel Deshayes, animateur en accueil de loisirs, engagé sur le semi-marathon, l'objectif était avant tout personnel : « *J'avais hâte de me prouver à moi-même que j'étais capable de courir 21 km sans entraînement spécifique.* » Une fois la ligne d'arrivée franchie, il s'est senti « *fatigué, soulagé et très fier* ».

Un parcours exigeant et varié

Le parcours a séduit les coureurs. Yann Le Jehan, responsable du personnel des écoles, le décrit comme « *assez exigeant sur le plan sportif, avec de belles montées, mais aussi très sympa et original grâce à des passages insolites comme le parcours BMX ou une cour de récréation.* Un avis partagé par Angel, qui résume son expérience : « *Dur mais magnifique ! Quoi de mieux que de courir dans notre belle ville d'Osny ?* »

Pour Yann, cette course restera avant tout « *rayonnante* », grâce au soleil et aux sourires des nombreux participants, des signaleurs et des spectateurs.



Un grand bravo à toute l'équipe **Osny Running Team** : Angel Deshayes, Yann Le Jehan, Jonathan Monteiro, Corentin Moncomble, Nicolas Autin, Ambre L'Huillier, Morgane Cras, Amélie Thiverny, Camille Arnould, Maeva Sadeg, Maëssa Mabrouk (Laurie Bouquet, Sophie Lascombes, Maximilien Jouan absents sur la photo).



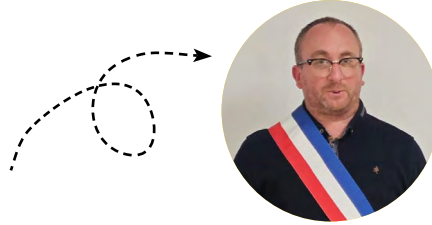
La Direction des Ressources humaines a tenu un stand lors des Rencontres fonction publique et handicap organisées le 9 juin au Château de Grouchy.



Le 17 juin, petit pot pour nos jeunes retraités. Ici, Régine Babbucci, Corinne Nowak, Murielle Herviais et Bleuette Gurhem, entourent Monsieur le Maire (Absents sur la photo : Thierry Cormier, Sylvie Daneels et Pascal Rebeyre).



Le 22 juin, les agents d'entretien ont eu leur journée. Un grand merci à eux pour leur travail au quotidien ! Retrouvez toutes les photos de cette journée sur l'intranet.



Vincent Ibrelisle

Maire de Cormeilles en Vexin et agent à Osny

Vous le connaissez sans doute comme agent de la régie voirie des services techniques. Depuis mars dernier, Vincent Ibrelisle a ajouté une ligne à son CV : maire de Cormeilles-en-Vexin, jusqu'en 2032 ! Rencontre avec un collègue qui jongle entre goudron, dossiers municipaux et cérémonies de mariage.

Vous voulez prendre un congé ? Petit rappel

Pour un congé de moins d'1 semaine : vous devez poser vos congés au moins une semaine avant la date.

Si votre absence est d'une semaine ou plus, elle doit être formulée 1 mois avant et validée dans la semaine.

Pensez aux aides Prest'Osny !

Consultez l'intranet pour demander les aides Prest'Osny (accueil de loisirs, activité extra-scolaire et soutien scolaire des enfants) et envoyez vos demandes directement sur l'intranet **dès maintenant**, sans oublier vos justificatifs (date limite pour déposer vos demandes : 30 septembre).

CPF : pensez à votre projet de formation !

Vous souhaitez développer vos compétences, préparer une évolution professionnelle ou concrétiser un projet de formation ? Le Compte personnel de formation (CPF) peut vous y aider.

Pour étudier la faisabilité et l'éligibilité de votre projet, contactez avec la Direction des Ressources humaines. Gorète Cavalca et Virginie Lourenço sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Absence formation : ayez le réflexe

En cas d'absence liée à une formation, n'oubliez pas d'effectuer votre demande dans CIRIL avant le début de celle-ci, en précisant le motif dans la rubrique « Observations ». Votre responsable hiérarchique validera ensuite la demande. La Direction des Ressources humaines procédera à sa validation définitive après réception de votre attestation de présence.

Médaille du travail

Votre ancienneté mérite une médaille !

Ça se fête ! Vous avez 20, 30 ou 35 ans de services publics au 31/12/2026 ? Pensez à demander votre diplôme de la médaille du travail auprès de la Direction des Ressources humaines avant le **27 juillet 2026**. Les dossiers sont à transmettre à l'adresse suivante : grh@ville-osny.fr en fournissant la copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) et pour les agents masculins la copie du livret militaire.

Petit plus ! Les **médailleurs amicalistes** reçoivent la somme de **150 €** sous forme de bon d'achat.

Tout d'abord félicitations Vincent ! Quelle est votre histoire entre Cormeilles-en Vexin et Osny ?

J'ai grandi à Cormeilles jusqu'à mes 10 ans, puis nous sommes venus vivre à Osny au décès de mon père. Malgré une scolarité compliquée, j'ai obtenu un CAP menuiserie (et même une médaille !). J'ai eu l'occasion d'effectuer des travaux d'intérêt général pour la mairie d'Osny, où je suis finalement resté. Il y a 13 ans, je suis retourné vivre à Cormeilles, où j'ai vite intégré l'équipe municipale. À la fin de son mandat, la maire Christine Beis m'a proposé de conduire la liste aux élections de 2026.

Qu'est-ce qui vous a poussé à sauter le pas et qu'est-ce qui vous plaît ?

Je souhaite préserver la qualité de vie de nos 1 364 habitants et défendre le commerce de proximité. Je me suis lancé parce que je peux compter sur une équipe solide, guidée par les valeurs de respect et de dialogue. J'aime les décisions concertées avec l'ensemble du conseil et j'aime aussi « pêcher » des idées, comme la création d'une cour Oasis pour nos 120 élèves, inspirée de celle d'Osny.

En cas de doute technique, je peux toujours solliciter mes collègues : c'est pratique !



Comment conjuguez-vous vie privée, vie professionnelle et vie municipale ?

Ma compagne, Marion, siège aussi au conseil municipal après avoir été adjointe lors du précédent mandat. Nous partageons donc le même engagement. Côté organisation, je bénéficie de cinq jours de délégation par mois et j'ai demandé un temps partiel à 80 %.

Pour vous, qu'est-ce qui définit un bon maire ?

C'est avant tout un maire disponible, à l'écoute de ses administrés. Et cela n'est possible que lorsqu'il est bien entouré.

Comprendre son bulletin de salaire (partie 2)

Quelle est l'incidence d'un arrêt maladie sur notre salaire ?

Poursuivons le décryptage de la fiche de paie avec un sujet important : les absences pour arrêt maladie ordinaire.

À noter

- Le jour de carence, retenu à chaque arrêt initial, n'est pas payé. Son coût total est noté pour information en bas de la fiche de paie, au-dessus du net social.
- R 05/2026 = rappels concernant l'absence au mois de mai appliqués sur la paie de juin.
- Les absences sont déduites en jours calendaires, soit sur 30 jours pour 1 mois.
- IFSE : régime indemnitaire. Littéralement : indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise. Versée mensuellement, elle vise à valoriser les fonctions exercées par l'agent.

L'exemple ci-dessous montre le calcul du salaire du mois de juin d'un adjoint d'animation de 2^e classe échelon 8, travaillant à temps partiel (80%), en arrêt maladie 5 jours au mois de mai.

| MODE DE PAIEMENT | | COORDONNÉES BANCAIRES | | | |
|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|---------|----------|---------------------------------------------|
| 1 Virement Magnétique | | | | | |
| CODE | LIBELLÉ | BASE ou NOMBRE | TAUX | MONTANT | COTISATIONS PATRONALES TAUX MONTANT |
| 8 | Traitement de base indiciaire | 1 895.27 | 30.0000 | 1 624.52 | |
| 8 R | 05/2026 Traitement de base ind 1 | | 26.0000 | -216.61 | |
| 1620 R | 05/2026 Pourcentage fraction T 2 | 90.00 | | | |
| 1686 R | 05/2026 Traitement fraction. T 3 | 1 895.27 | 4.0000 | 194.94 | |
| 1407 R | 05/2026 Retenue jour de carenc 4 | | | -48.74 | |
| 12 | Indemnité de Résidence Tit. | 1 624.52 | 3.0000 | 48.73 | |
| 1411 R | 05/2026 IR retenue carence Tit 5 | -54.15 | 3.0000 | -1.62 | |
| 1591 | IFSE Tit. | 406.75 | 85.7143 | 348.64 | |
| 1591 R | 05/2026 IFSE Tit. 6 | | 84.5714 | -4.65 | |
| 1860 | Indemnité Compensatrice CSG | 14.68 | 85.7143 | 12.58 | |
| 1860 R | 05/2026 Indemnité Compensatrice 7 | | 82.0000 | -0.54 | |
| 1413 R | 05/2026 Retenue carence sur pr 8 | -348.64 | 0.0300 | -10.46 | |
| 1735 | Transfert primes/points Tit. | | | -11.93 | |
| 1735 R | 05/2026 Transfert primes/point 9 | | | 0.52 | |

- Déduction de 5 jours d'arrêt maladie (- 1 journée de carence) sur le traitement de base : $1\,624,52\text{ €} : 30\text{ jours} \times 4\text{ jours} = 216,61\text{ €}$.
- Ligne d'info : le congé maladie ordinaire est payé à 90 % depuis le 1^{er} mars 2025.
- Paiement des 4 jours d'arrêt maladie à 90 % : $216,61\text{ €} \times 90\% = 194,94\text{ €}$ soit - 21,67 € entre la retenue des jours d'absence et leur paiement à 90 %, ce qui équivaut à 10% de salaire en moins pendant 4 jours.
- Retenue du jour de carence sur le salaire de base à 90 % : $1\,624,52\text{ €} : 30 \times 90\% = 48,74\text{ €}$.
- La journée de carence entraîne une diminution de l'indemnité de résidence : $48,73\text{ €} : 30 = 1,62\text{ €}$.
- Retenue IFSE : les 4 jours d'arrêt entraînent 4 jours à 90 %, soit une retenue de 4,65 € qui correspond à 10% de l'IFSE journalière multipliée par 4 jours d'absence ($348,64\text{ €} : 30 \times 10\% \times 4 = 4,65\text{ €}$).
- Retenue sur Indemnité compensatrice : la CSG est calculée sur 29 jours (- 1 journée de carence) dont 4 jours d'arrêt à 90 % (1,51 €) et 25 jours à 100 % (10,49 €). La retenue de 0,54 € correspond à la différence entre la CSG versée en totalité sur la ligne au-dessus et la somme due.
- Retenue de la journée de carence sur l'IFSE auquel on applique le taux de 90% car les primes suivent automatiquement le sort du traitement à 90% : $348,64\text{ €} : 30 \times 90\% = 10,46\text{ €}$.
- Transfert prime points : le calcul est le même que pour la CSG (25 jours à 100 % + 4 jours à 90 %). Le crédit de 0,52 € correspond à la différence entre la TPP déduite sur la ligne au-dessus et la somme due.

La mallette Whattscope

David Duval l'a testé !

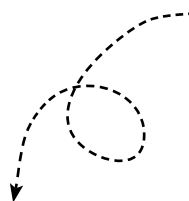
Au printemps, cette mallette prêtée par l'Agglomération de Cergy-Pontoise via la MéMO, a permis à 5 foyers de traquer leurs dépenses énergétiques. Parmi eux, notre collègue, David Duval qui l'a testée en juin. Compte-rendu d'investigation.

« La mallette Wattscope regroupe 7 appareils de mesure, chacun avec sa mission, explique David, technicien au service bâtiment. Le thermomètre-hygromètre surveille température et humidité, le wattmètre traque les appareils gourmands en électricité, la caméra thermique débusque ponts thermiques et fuites de chaleur, le capteur CO₂ contrôle la qualité de l'air, le vitromètre ausculte l'épaisseur des vitrages, le luxmètre vérifie si nos pièces brillent juste ce qu'il faut et un sablier de 5 minutes chronomètre la durée idéale d'une douche. »

Une mallette pour garder le confort... sans faire fondre le compteur

David a apprécié cette expérience qui aide à repérer les consommations inutiles pour alléger la facture. Il a même reçu

l'aide de sa fille Alix, 3 ans : la chasse aux watts est un vrai jeu d'enfant !



Avec la mallette Whattscope, David mène l'enquête sur la sobriété énergétique de son petit nid familial.

Numérique

Les 7 réflexes du quotidien

Adoptons les bons réflexes numériques pour travailler plus sereinement et protéger nos outils au quotidien !

Au bureau comme à la maison, le numérique fait partie de notre quotidien. Messagerie, mots de passe, partage de documents ou navigation sur Internet : nos habitudes digitales ont un impact direct sur la sécurité des données et le bon fonctionnement des outils de la mairie.

Simple comme bonjour !

1. Verrouillez systématiquement la session quand vous quittez votre poste de travail.
2. Vérifiez les expéditeurs de vos emails.

3. N'utilisez pas de clé USB inconnue.
4. Signalez tout comportement ou message suspect au service Informatique.
5. Utilisez GLPI pour vos demandes au service Informatique.
6. Triez les déchets : toners/cartouches...
7. Sauvegardez toujours vos fichiers aux bons emplacements (documents, réseaux).

 informatique@ville-osny.fr

Vélo électrique

Mode d'emploi pour le réserver

Vous l'avez peut-être déjà croisé devant la mairie : le vélo à assistance électrique du service des sports est désormais disponible pour vos déplacements professionnels !

Envie de tenter l'expérience ? Direction Outlook : ajoutez simplement le calendrier « Vélo assistance électrique » via l'annuaire, choisissez votre créneau et le tour est joué. Et

parce qu'un bon pilote pense aussi à sa sécurité, un casque est bien sûr mis à disposition par le service des sports.

Retour en images

Au top, la soirée du personnel !

Le 29 mai dernier, les agents municipaux se sont retrouvés dans le cadre exceptionnel de la cour du château pour partager un moment convivial placé sous le signe de la bonne humeur et de la détente. Un grand merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation qui ont contribué à faire de cet événement un moment chaleureux et fédérateur !



La soirée a débuté par les prises de parole du Maire et du Directeur général des services, l'occasion de remercier les agents pour leur engagement quotidien au service des habitants.



Un moment de reconnaissance et de valorisation pour les agents médaillés, réunis pour une photo de groupe pleine de fierté et d'émotion.



Les participants ont pu profiter d'un cadre agréable et d'un temps d'échange informel avant le repas.



La soirée s'est poursuivie autour d'un repas gourmand, dans une ambiance détendue et festive.

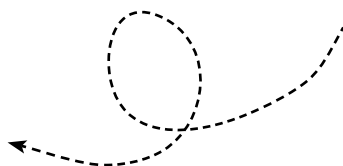


Musique, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous pour prolonger la fête sur la piste de danse.



Collègues et équipes se sont prêtés au jeu des photos souvenirs dans un décor spécialement imaginé aux couleurs du magazine municipal.

 Retrouvez toutes les photos sur l'intranet !



Diététique

Les conseils de Yann Le Jehan

Les beaux jours sont là ! La reine de l'été, c'est sûrement elle. Les jardiniers l'ont probablement déjà plantée en pleine terre pour espérer sa récolte de juin à peut-être octobre. La tomate. « C'est un fruit ! » « Non c'est un légume ». Et bien les 2 réponses sont vraies.

Sur le plan botanique, la tomate est un fruit. En effet, le fruit pousse à partir d'un plan et d'une fleur ce qui explique sa catégorie (au même titre que les aubergines ou les poivrons d'ailleurs). Mais sa faible teneur en sucre, comparée aux autres fruits, fait de la tomate, sur le plan de la cuisine, un légume. Riche en eau, elle est peu calorique et contient des fibres. Ses atouts sont ses propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires avec une forte teneur en lycopène, de la famille des carotènes. Pour vulgariser, c'est donc bon pour le transit, pour la peau, et c'est un bon « anti-cancer » pour ne citer que ces bienfaits. Marmande, grappe, cœur de bœuf, ananas, noire de crimée, green zebra... il existe presque 500 variétés répertoriées rien qu'en France ! Crue ou cuite, la tomate se décline sous différentes recettes. Je vous propose une revisite, un peu original et végétarienne, de la traditionnelle tomate farcie.

La recette : tomate farcie végété

Idéalement, faire précuire du riz avec une sous cuisson de quelques minutes. Prendre une tomate, couper la tête et retirer

la chair en prenant soin de ne pas transpercer la tomate. Une fois vidée, remplir le fond de la tomate avec du riz. Ajouter par-dessus un morceau de mozzarella. À ce stade il faut avoir rempli la tomate de moitié environ. Vous pouvez aussi ajouter des pignons de pins (légèrement torrifiés au préalable, c'est idéal !). Enfin, terminer en versant un œuf entier par-dessus. Laissez cuire au four (180°C chaleur tournante) durant environ 15min. Dans le plat qui va au four, vous pouvez mettre la chair de tomate et le riz restant (rien ne se gâche !).



Amicale du personnel

Ça bouge à Osny !

À l'Amicale du personnel, le printemps a été placé sous le signe de la convivialité et du partage ! Entre sorties, rires et moments festifs, les amicalistes ont une nouvelle fois répondu présents.



Le 10 avril dernier, une trentaine de participants se sont retrouvés au Smile World de Cergy pour une soirée riche en animations : bowling, karaoké, billard, jeux d'arcades...



Le 30 mai, direction la côte picarde pour une journée à la mer à Fort-Mahon. Là encore, une trentaine de participants ont profité d'une météo idéale : soleil, plage et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Ambiance garantie lors de la soirée Coupe du Monde pour le match France Sénégal. Score : 3 à 1 ! Bravo les Bleus !

N'oubliez pas de noter la date de la traditionnelle soirée des amicalistes, vendredi 6 novembre, au Château de Grouchy.



Pensez à passer vos commandes en amont par mail à billetterie-amicale@ville-osny.fr

(et pour demande d'information et adhésions : amicale@ville-osny.fr)

Conseils lectures et jeux

Un été pour lire, jouer et s'évader

Amateurs de romans captivants, de jeux de société ou de plein air, découvrez la sélection de la MéMO pour accompagner vos journées ensoleillées.

Une terrible délicatesse

Joe Browning Wroe

1966. Fraichement diplômé, William Lavery doit intégrer l'entreprise familiale de pompes funèbres. Lorsqu'il apprend qu'un glissement de terrain a enseveli une école, il se porte immédiatement volontaire pour prêter main-forte aux embaumeurs. Sa vie va être bouleversée par cette tragédie qui met en lumière des secrets enfouis de son passé.

Tellement de « délicatesse » dans ce premier roman. Un gros coup de cœur !



Grand prince

Alexia Stresi

À 86 ans, Simone Guillou habite depuis toujours à Barthon-en-Retz, sa ville natale. Veuve, elle vit seule, submergée par la solitude. Un jour, le crapaud de pierre posé devant chez elle disparaît. Intriguée, Simone l'est encore plus lorsqu'elle reçoit une carte postale signée par ladite grenouille. Un bijou de malice !

Le vrai nom de Rosamund Fischer

L'illusion d'une enfance heureuse à l'ombre d'Auschwitz

Simona Dolce

À 17 ans, Inge Brigitte, fille du commandant des camps d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, Rudolf Höss, fuit son nom et les ruines de l'Allemagne d'après-guerre pour Madrid et devient mannequin pour Cristobal Balenciaga. En fréquentant la haute société, elle rencontre son futur époux et s'installe aux États-Unis. À l'aube de ses 80 ans, son passé refait surface.



Le top des jeux de plein air à emprunter

- Kage S, la cage de football
- Feetbool, le jeu de boule qui se joue avec les pieds
- Pack badminton East set
- Molky

Les nouveautés jeux de société à découvrir :

- Champions (Repos Productions) à partir de 10 ans
- Top ten adventures (Cocktail games) à partir de 14 ans
- Kyoto no neko (Matagot) à partir de 8 ans
- Flow (Brain Games) à partir de 8 ans
- Lollydogs (Blue Orange) à partir de 4 ans

Prêt spécial été

Vous avez jusqu'au 8 septembre pour rendre tous vos emprunts.

Pendant la fermeture du 25/7 au 18/8 inclus, la MéMO reste accessible grâce à ses ressources numériques : la presse

avec Cafeyn, les livres numériques et les films en VOD.
Rdv sur le portail des bibliothèques de l'agglomération : www.bibliotheques.cergyponoise.fr
La carte d'adhésion est gratuite, abonnez-vous !